

VOULONS-NOUS ÊTRE NATION ?

VOULONS-NOUS ÊTRE UNE DYNASTIE ?

4 octobre 1816.

Nous voudrions expliquer le plus clairement possible aujourd'hui à nos lecteurs de Saône-et-Loire la question de haute diplomatie qui agite les esprits, qui secoue les cabinets, qui passionne les journaux, qui dissout, de fait, l'alliance anglaise, qui rallume les charbons éteints des factions en Espagne, qui lance un nouveau prétendant dans les montagnes carlistes de la Péninsule, et qui fait baisser d'un chiffre inusité la Bourse de Paris, ce thermomètre des tempêtes européennes. Cette question semble petite, puisqu'il ne s'agit en apparence que du mariage d'un jeune prince et d'une enfant. Elle est immense au fond, puisqu'elle révèle toute une politique.

Un poète italien du moyen âge, qui était en même temps homme d'État, a imaginé un étrange et atroce supplice : c'est celui de deux hommes unis par une force surnaturelle dans un même corps, ayant deux natures et deux volontés contraires, luttant avec les mêmes membres dans un perpétuel antagonisme, condamnés à subir fatalement le combat intérieur et extérieur de ces deux volontés, à se haïr, à se repousser et à se rapprocher éternellement, sans pouvoir ni s'accorder ni se séparer jamais. Ce supplice

nous représente assez fidèlement la lutte intestine, manifeste depuis la révolution de Juillet entre les deux esprits qui se disputent l'empire dans notre gouvernement à deux têtes ; nous voulons dire l'esprit dynastique et l'esprit national, le génie de la vieille monarchie et le génie de la jeune liberté. Il ne faut jamais qu'une pareille image puisse signifier les rapports mutuels de la France et de sa dynastie. Le mariage du duc de Montpensier est cependant le symptôme d'une tendance à cet antagonisme.

Jugeons-le : les journaux des nuances dynastiques, et qui ont réduit la question à une affaire purement ministérielle, tout en approuvant au fond ce mariage, le retournent tant qu'ils peuvent contre le ministère et cherchent des griefs dans la façon dont cette négociation a été conduite. Selon nous, ces journaux ont tort. La négociation, d'abord lente, sourde, patiente, puis changeant de nature à propos et devenant tout à coup soudaine, inattendue, violente, et provocante comme un coup d'État, est digne du génie de Machiavel ou de Richelieu, si on la considère du point de vue de l'intérêt auquel elle a été conçue. Il n'y a rien à dire, rien à reprocher aux inventeurs et aux perpétrateurs de ce dénouement à la fois mystérieux et théâtral. Le cardinal Mazarin n'aurait ni mieux embrouillé ni mieux dénoué les fils en cachant la main. C'est de l'excellente diplomatie italienne. Il n'y a, de ce point de vue, qu'à admirer le cabinet français. Soyons donc justes envers nos adversaires ; sachons applaudir quand la scène est bien jouée. Mais parlons du fond, et voyons si la nation doit se réjouir de ce prétendu triomphe de sa diplomatie en Espagne.

D'après le droit public européen, les couronnes de France et d'Espagne doivent être séparées. C'est tout l'esprit des traités d'Utrecht, qui terminèrent la guerre de douze ans, appelée la guerre de succession. Ces traités déjouèrent toute la politique de Louis XIV. Il avait dépensé ses trésors et le sang de la France pour que son petit-fils régnât en

Espagne, pour qu'il n'y eût plus de Pyrénées, et que le front d'un Bourbon pût un jour porter deux couronnes, comme Charles-Quint et son fils. Les traités d'Utrecht furent une éclatante et douloureuse abdication de cette ambition de la maison de Bourbon. Ils laissèrent, il est vrai, un Bourbon sur le trône d'Espagne, mais à la condition que l'Espagne et la France renonceraient à jamais à s'incorporer l'une à l'autre en une même monarchie et sous une seule royauté. Les Bourbons gagnèrent donc quelque chose au traité d'Utrecht; la France, rien. La monarchie française fut condamnée à ne posséder l'Espagne qu'à la charge de la conquérir et de défendre sa conquête contre toute l'Europe. Or, nous avons vu sous Napoléon, qui valait bien, comme génie militaire, Louis XIV, comment on conquiert l'Espagne et comment on la conserve.

Voilà diplomatiquement l'état des choses de 1713, date des traités d'Utrecht, jusqu'à 1846, date du mariage du duc de Montpensier.

Que signifie donc ce mariage considéré du point de vue de famille? Il signifie qu'un prince de la maison de Bourbon de France épouse une princesse de la maison de Bourbon d'Espagne; en d'autres termes, qu'un cousin épouse sa cousine, ni plus, ni moins; affaire de famille, utile, agréable, illustre des deux côtés, dont les deux branches peuvent se congratuler et s'honorer pour la pureté de leur sang, mais rien de plus. Considérée du point de vue des éventualités politiques et de la fusion des intérêts et des couronnes, la guerre de succession, les traités d'Utrecht, les renonciations formelles et réitérées rendent le mariage parfaitement indifférent aux deux nations. Les Pyrénées subsistent.

Mais avons-nous le droit de dire que, sous le point de vue politique, cette union, et les pensées qu'elle révèle, soient également indifférentes à la France? Voyons :

D'abord la France y attache-t-elle une signification am-

bitieuse, et peut-elle se flatter qu'un jour la monarchie espagnole tombera dans sa main du droit d'un prince de la dynastie de Juillet et comme un joyau de la dot de la princesse qu'il épouse? Si la France de juillet pensait cela, elle serait aussi décrépète que la France exhumée de 1713; elle n'aurait pas assisté à sa propre révolution, ou elle y aurait assisté sans en comprendre le sens. Tout le sens des révolutions d'idées, de droits et de faits, qui se sont opérées dans le monde européen depuis près d'un siècle, se résume en ces deux lignes : Que les nations ne sont plus des patrimoines, des propriétés qui suivent leurs possesseurs comme la maison ou le champ suit le propriétaire civil, et qu'aucun prince et aucune princesse n'apportent en dot ou ne lèguent en héritage un peuple, une nation, un empire, ni même une parcelle géographique quelconque d'une province ou d'un hameau. L'homme s'est reconquis lui-même; les nations s'appartiennent à elles seules : voilà toute la révolution des idées, des mœurs, du droit public comme de la diplomatie moderne. Vous apporteriez aux Cortès d'Espagne, aux Chambres françaises ou aux congrès de l'Europe cent mille articles de contrat de mariage ou de testament qui affecteraient ou qui légueraient l'Espagne en propriété, en dot, en héritage à la France, que pas un Espagnol ne vous suivrait, que pas un Français ne tirerait l'épée pour défendre ce prétendu droit, honteux pour l'espèce humaine, et que pas un diplomate n'y répondrait autrement que par un sourire de pitié. Nous ne sommes plus au temps où Philippe IV mettait un royaume dans le tablier de sa fille. Que signifie donc le mariage pour l'agrandissement géographique et national de la France? Rien, ou tout au plus une pensée d'un autre siècle déplacée dans le siècle présent. Mais quoique cette union ne puisse en réalité apporter aucune éventualité profitable à la France, elle n'en est pas moins un prétexte aux rivalités des cours. Elle est un ombrage entre les cabinets et nous, ombrage qu'ils grossiront à dessein. Voilà le mal.

Mais voyons ce qu'elle signifie peut-être au point de vue de l'influence politique. Ici la question devient plus grave et l'esprit devient plus sérieux en la touchant.

Et d'abord entendons-nous : de quelle nature d'influence voulez-vous parler ? Est-ce d'une influence de famille à famille, de cour à cour, rapprochées par ce sortes d'union ? Est-ce d'une influence de nation à nation, réunies par des intérêts communs, par des analogies géographiques ou par la solidarité d'indépendance, de liberté et d'institutions semblables ? Si vous parlez d'influence de cour, sans doute le rapprochement des deux familles régnantes peut donner momentanément quelque intimité apparente à la politique des deux cours ; il peut y avoir de palais à palais, d'Aranjuez à Neuilly, des parentés, des correspondances et des rapports qui permettent quelques conseils, quelque ascendant même de la cour des Tuileries sur la cour de Madrid. Et remarquez que nous ne parlons ici que des influences honnêtes, légitimes, avouables en plein soleil. A Dieu ne plaise que nous fassions allusion à ces intrigues sourdes et à ces mystères tibériens de palais, dont la presse ministérielle anglaise salit ses pages à propos du mariage de la reine d'Espagne, de ce calcul infâme sur le peu de vitalité d'un époux, de ce complot contre la fécondité d'une épouse et d'une reine, de ce crime contre la jeunesse, de ce sacrilège contre la nature ! Nous n'admettons rien de pareil ; notre opposition n'a pas besoin de la calomnie et ne déshonore pas ce qu'elle combat ; la seule supposition d'une complicité de la famille royale de France dans ces abjectes intrigues suffirait pour nous en faire repousser avec dégoût l'hypothèse. Si cette famille est royale en France par l'éminence de sa nature, c'est surtout par ces vertus et par ces pudeurs de famille que les journaux anglais l'accusent d'avoir ignominieusement profanées à Madrid. Nous ne parlons donc que d'influences décentes et d'ascendant permis. Eh bien ! tout cela est entièrement domestique, et ne comporte aucun bénéfice national. Car, quelle peut

être, dans les temps où nous vivons et dans les transactions politiques graves, la portée de ces relations de famille et de ces parentés des princes sur la conduite des nations ? Demandez-le à Marie-Antoinette, fille et sœur d'un empereur d'Allemagne, et mourant sur l'échafaud, à Paris, sans que l'empire s'ébranle à temps pour la défendre ou la venger ! demandez-le à Marie-Louise, fille d'un empereur d'Autriche, et détrônée par son père ! demandez-le à Caroline de Naples, faisant la paix avec la République, qui retient sa sœur dans les cachots ! demandez-le à cette famille de Portugal, où l'oncle et la nièce, le père et la sœur, le beau-frère et la belle-sœur s'arrachent le trône et l'honneur, en attendant qu'ils s'arrachent la vie ! demandez-le à cette famille d'Espagne elle-même, qui déchire depuis quarante ans la monarchie dans ses déchirements domestiques ! demandez-le à toutes les histoires, à tous les temps, à toutes les familles couronnées ! Elles vous répondront toutes par le spectacle de la vanité et de l'ingratitude du sang : « Sur le trône ou autour du trône, il n'y a point de parents, il n'y a que des princes. » Voilà le vrai. Pourquoi donc feignez-vous d'attacher tant de prix à de soi-disant relations de parenté et de famille, dont l'histoire, l'Europe et vous-mêmes vous connaissez si bien la puérilité ? De deux choses l'une : ou ce mariage est purement domestique, et alors il ne fallait pas le présenter comme politique à la nation et en faire un acte de gouvernement ; ou ce mariage est politique, il implique un système, une alliance, une ambition nationale pour la France ; et alors il fallait le soumettre aux Chambres et consulter la nation. L'Espagne, mille fois moins constitutionnelle que vous, l'a bien fait, elle ! Est-ce que nous serions descendus dans l'échelle des gouvernements nationaux plus bas que l'Espagne ?...

Ah ! sans doute des relations plus intimes sous toutes les formes avec l'Espagne pouvaient être et devaient être un des éléments de l'ascendant français dans le midi de l'Europe ; mais c'était par la parenté des deux nations, par la

fraternité des deux libertés, par la solidarité des deux indépendances et des deux constitutions que la France devait les nouer nationalement, et non par la parenté de deux familles. Pourquoi donc ne l'avez-vous pas fait en son temps et quand l'Espagne constitutionnelle, aux abois, tendait les bras vers la France ? Est-ce que les yeux du cabinet français ont attendu, pour se dessiller, que la jeune reine fût nubile et que sa sœur, dotée de tant d'espérances, eût quatorze ans ? Singulière coïncidence, qui fait qu'on ne s'aperçoit que la monarchie espagnole existe que quand elle a une fille à marier ! Étrange politique, qui abandonne dix ans l'Espagne à ses calamités, à sa décomposition, à son déluge de sang civil, à sa subordination à l'Angleterre, aux oscillations terribles qui y renversent tour à tour le trône et la liberté, et qui la revendique tout à coup et tout juste le jour où je ne sais quelle éventualité matrimoniale vient à briller dans un faux lointain ! A ce moment précis, la politique endormie du cabinet français se réveille, l'audace revient à ses conseillers, et leur prudence se dément. Sixte-Quint ne jette pas plus résolument sa béquille, au moment où il croit saisir son ambition, que le conseil des ministres ne jette derrière lui la plume qui a signé, depuis quinze ans, tant de condescendances à l'Angleterre et tant de déférences à l'Europe.

Est-ce en considération d'un avantage vraiment français ? Voyons :

La révolution de Juillet a eu deux sens : la liberté et la paix. La liberté, c'était au peuple qui l'avait conquise de la surveiller et de la développer. L'a-t-il fait ? C'est son affaire. Il ne peut s'en prendre qu'à lui-même, s'il la corrompt ou s'il la perd. La paix, c'était à la sagesse et à l'habileté de son gouvernement de la lui conserver et de l'assurer sur les meilleures bases possibles, c'est-à-dire sur des intérêts mutuels, bien entendus et bien liés entre les grandes puissances, sur un équilibre européen où la France eût tout son poids naturel, où l'honneur national eût toute

sa sphère et toute sa dignité. Nous sommes peut-être dans l'erreur, mais nous sommes de bonne foi ; nous avons toujours loué et nous louerons toujours le gouvernement de Juillet de n'avoir pas ouvert, en 1830, la main qui retenait la guerre européenne et tous ses fléaux. Nous avons toujours dit et nous dirons toujours : « Si ce règne a un titre dans l'avenir, ce sera le titre de règne de la paix. » Et selon nous, c'est le plus beau. Le sang brille plus dans l'histoire, mais il tache ; et de plus, la guerre et la liberté s'excluent. Le temps tourne le dos à la guerre et marche à la liberté. Nous avons donc approuvé en général tous les actes de modération et de prudence de la politique de Juillet, sauf deux : l'effacement honteux et ruineux de la France, en 1839 et en 1840, dans la question d'Orient, où trois ministères français consécutifs ont jeté la Méditerranée et l'Orient tout entier à nos rivaux insulaires et à nos rivaux continentaux ; enfin, la non-intervention en Espagne, de 1836 à 1839, quand la contre-révolution, l'anarchie et la dictature militaire anéantissaient, sous notre main, la liberté d'une nation et la nationalité d'un peuple que nous devons secourir à deux titres : à titre d'humanité et à titre de liberté. L'Europe nous défiait de le faire : il fallait la braver et le faire alors ! La cause était digne, le droit évident, le service désintéressé, la France aurait repris, sous les armes, l'attitude qui lui manque en Europe et qu'elle n'a pas eu l'occasion de prendre depuis 1830, ce qui lui fait peser sa paix. Or, remarquez : pour la double cause de l'intérêt, du droit et de la dignité nationale de la France, le cabinet français s'est fait petit ; il n'a fait ni l'une ni l'autre de ces glorieuses témérités : il a abandonné l'Espagne au *sauf qui peut*. Il a eu, comme on dit, le tort de ses qualités : il a été faible, à force d'être pacifique, timide, à force d'être prudent. Il a racheté l'alliance anglaise, un peu aliénée dans les tiraillements à contre-sens de 1840, par d'humiliantes condescendances en Asie et ailleurs. Il a senti (ce qui est vrai), mais il a trop senti, il a senti au delà du juste

et de l'honnête que la paix européenne n'avait, en ce moment, d'autre base que l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre, et que, cette entente rompue, tout son système de paix s'en allait en fumée et en flots de sang européen. Eh bien ! admirez le contraste, et étonnez-vous jusqu'à la stupéfaction ! Ce que le cabinet français a si bien senti et si prudemment pratiqué tant qu'il ne s'agissait que de l'empire d'Orient, de l'équilibre des mers, de l'existence d'une grande nation indépendante en Espagne, du triomphe de la liberté sur la contre-révolution dans le midi de l'Europe, de la sûreté et de la dignité de la France, voilà qu'il ne le sent plus ou qu'il l'oublie complètement et soudainement du moment qu'il s'agit d'une petite et fausse éventualité dynastique ! Il s'agit de la liberté espagnole, de l'indépendance du Midi, de la sûreté et de la dignité de la France : concédons tout au cabinet britannique ! Mais il s'agit d'un mariage à Madrid : éludons l'Angleterre et jouons, non la paix, sans doute, mais jouons l'entente cordiale et l'entente européenne contre une dot d'incertitudes et de complications ! Voilà la nationalité du cabinet français dans cette affaire ! Voilà la politique de famille, voilà le népotisme des papes passé du Vatican aux Tuileries !

Le Siècle et le Constitutionnel, organes du même système, exécuté par les ministres de leur prédilection, disent : « C'est une bonne affaire malhabilement et malhonnêtement ourdie. » Nous ne sommes qu'à moitié de leur avis ; c'est une affaire ourdie et accomplie de la manière la plus provoquante et la plus agaçante pour les cabinets européens ! — Oui. C'est une bonne affaire en soi ! — Nous en doutons ; et voici pourquoi : sans doute, si nous ne considérons le chef de la maison régnante de France que sous l'aspect du père de famille cherchant, avec la légitime sollicitude que cette royale paternité comporte, à bien allier ses enfants, à *royaliser* de plus en plus son sang, à placer ses jeunes fils dans la haute aristocratie des trônes, de manière à pouvoir reconstituer, un jour, une espèce de mo-

narchie universelle de famille dans une maison de Bourbon ressuscitée de ses ruines, l'affaire est au moins un beau rêve. Mais nous craignons que ce ne soit qu'un rêve. La monarchie universelle par les mariages est plus chimérique aujourd'hui que la monarchie universelle par les conquêtes. Si l'on parlait à l'Allemagne, à la Flandre, à l'Italie et à l'Espagne d'une prétention de la maison d'Autriche de ressaisir, par des mariages, la monarchie universelle de Charles-Quint, l'Allemagne, la Flandre, l'Espagne et l'Italie répondraient par un sourire. Nous n'avons pas d'autre réponse à cette pensée nous-mêmes. Mais elle n'a jamais pu entrer dans un conseil d'hommes d'État aux Tuileries. Le duc de Choiseul signa le dernier pacte de famille. Demandez à l'Espagne et à la France comment elles s'en sont trouvées ! L'Espagne fut ruinée dans sa marine, la France, dans sa politique ; la Pologne ne fut pas sauvée, l'Angleterre ne fut pas détruite. Est-ce ce laurier qui vous empêche de dormir ? Ce n'est plus le temps des pactes de famille, c'est le temps des pactes entre les peuples. La monarchie universelle de l'avenir appartient aux idées et non aux souches.

Serait-ce donc dans le dessein d'empêcher qu'une autre des grandes puissances ne s'alliât, par un de ses fils, avec l'Espagne, que le cabinet français aurait jeté en avant un prince de la dynastie des Tuileries ? Si ce péril eût existé, nous n'aurions rien à dire ; mais quelle est donc celle des quatre grandes maisons personnifiant les quatre grandes puissances, nos rivales, qui pût prétendre à l'union et à l'hérédité en Espagne ? Aucune. L'Autriche n'a pas de fils ; l'Angleterre est protestante ; la Prusse est luthérienne ; la Russie est grecque. Il ne se fût trouvé personne pour bénir et pour accepter le mariage dans l'Espagne, empire du catholicisme. Il n'existait donc de prétendants possibles, en dehors de la famille espagnole, dans le sein de laquelle un double mariage eût tout terminé en conciliant tout, qu'un de ces princes allemands souverains ou candidats

neutres, destinés à monter sur les trônes sans y régner, qui ne donnent d'ombrage à personne, et à qui l'on peut appliquer ce distique proverbial, qu'on appliquait jadis à la maison d'Autriche :

Bella gerant alii ; tu, felix Austria, nube !
Quæ dat Mars aliis, dat tibi regna Venus¹ ;

ou bien un prince de la maison des Bourbons de Naples. Celui-ci, loin d'être un ombrage, eût été une sécurité pour la France. Redonner de la force en Italie à l'Espagne, y appuyer la maison de Naples pour que l'Autriche y dominât moins absolue, moins tyrannique et moins seule, que la France y trouvât, au besoin, des alliés plus fortement établis, quand elle voudra émanciper l'Italie : une diplomatie clairvoyante aurait compris cette pensée. Ni les uns ni les autres de ces partis n'eussent été une déclaration d'ambition de famille au monde, une déclaration de guerre diplomatique aux grands cabinets. Selon nous, cette exclusion de tous les prétendants menaçants eût été préférable pour la France elle-même et pour sa légitime influence en Espagne. Le caractère des grandes influences internationales, aujourd'hui, et surtout le caractère d'une grande influence de la France en Espagne, est d'être et de paraître désintéressée ! Défendre la cause de l'indépendance et de la prospérité espagnoles contre tout le monde et contre soi-même, y défendre et y protéger la liberté constitutionnelle, s'apparenter par les idées, par les services gratuits, par la conformité d'intérêts maritimes, par un patronage armé au besoin, marier les deux peuples et non les deux trônes : voilà la grande politique, voilà la vraie diplomatie, voilà la bénédiction nuptiale d'une révolution commune et d'une indivisible liberté !

1. Que d'autres combattent ! toi, heureuse Autriche, épouse ! l'hymen te donne des trônes que les armes conquièrent pour les autres.

Nous entrons dans une tout autre voie. Elle mènera où Dieu sait le pays et la dynastie. Nous n'avons aucune prétention au triste don de prophétie ; nous nous bornons aux conjectures.

Et maintenant, supposez que l'Angleterre, accoutumée depuis quinze ans à tant et trop d'obséquiosité et d'effacement par nos ministres en matière bien plus importante, se sente profondément humiliée d'un tour de main diplomatique qui, entre nous, la livre un peu cruellement à la risée de la galerie des diplomates européens ; supposez que l'aigreur de ses ressentiments couve dans ses négociations sourdes et se prépare des vengeances en Espagne et ailleurs ; supposez qu'elle fasse évader un fils de don Carlos et lui facilite un emprunt à Londres pour aller salarier une cinquième guerre civile dans la Péninsule ; supposez qu'elle laisse Espartero rentrer en Coriolan au milieu de sa soldatesque ameutée ; supposez que le gouvernement de la reine attente plus audacieusement encore à la constitution et à la révolution en Espagne, et se déclare de nom ce qu'il est déjà de fait, gouvernement contre-révolutionnaire ; supposez que ce gouvernement tombe et fuie une troisième fois, et vous somme, au nom de votre mariage, de votre intimité de famille, de votre honneur et de votre prétention au trône, de venir l'étayer et le restaurer à Madrid ; supposez que l'Autriche et la Russie y soutiennent don Carlos ; supposez que l'Angleterre y soutienne les exaltés ; supposez que la nation y abhorre la reine et son entourage ; supposez que l'Europe vous défie d'intervenir dans un pareil chaos et fasse de cette intervention un *casus belli*, que ferez-vous ? N'irez-vous pas ? Vous serez lâches et déshonorés. Irez-vous ? Vous irez, au nom et avec les armes de la France libre et révolutionnaire, restaurer en Espagne le pouvoir absolu, le gouvernement courtesan et sacerdotal, et la contre-révolution. Triompherez-vous ? Votre triomphe sera un contre-sens à votre nature et à vos principes, et fera de vous les souteneurs de l'ancien régime et les alqua-

zils du monarchisme espagnol. Succomberez-vous? Vous aurez versé l'or et le sang de la nation française pour soutenir les conséquences d'une union de pur intérêt privé. La famille sur le trône aura entraîné la nation à son insu, et malgré elle, dans sa cause, dans son humiliation et dans son désastre! C'est justement ce que nous redoutons dans cette affaire : une guerre de famille imposée à une nation par un mariage de convenance privée! une guerre de succession sans le bénéfice possible de la succession! une dot de défiances et de jalousies européennes! le pays sacrifié dans sa paix et dans ses alliances présentes à un rêve posthume de 1713! l'ascendant de la maison de Bourbon vieillie se substituant imaginairement à l'ascendant permanent de la France impérissable et rajeunie encore par sa révolution! Et si nous regardions les autres points de la politique européenne, en Europe et en Asie, combien d'autres complications ne découvririons-nous pas où la main cachée de l'Angleterre pourra envenimer l'esprit des cabinets contre l'ambitieux népotisme du cabinet français, et changer en amertumes, en conflits et en sang les félicitations des Tuileries? Royer-Collard, de sage mémoire, disait il y a vingt ans : « La démocratie déborde! » Est-il besoin d'être aussi sage pour s'écrier aujourd'hui, en regardant ce qui se passe dedans, dehors, dans les conseils, dans les Chambres, dans les cabinets, dans les diplomaties de la France : L'esprit de dynastie nous entraîne! la nation abdique, s'engage et se perd, avec sa liberté et sa politique, dans un intérêt mal entendu et dans une politique étroite et fautive de famille!

Qu'en concluons-nous? Que la nation et la dynastie sont radicalement incompatibles? qu'il faut les séparer violemment l'une de l'autre, si l'on ne veut pas que l'une achève d'absorber l'autre ou qu'elles périssent toutes les deux en s'étouffant dans un embrassement mortel? Non, nous connaissons les difficultés extrêmes, nous ne déclarons pas les impossibilités sinistres de la coexistence de la monarchie

héréditaire avec la nationalité souveraine et avec la politique nationale de la France. Mais si cette coexistence qu'a voulu tenter la révolution de Juillet une fois de plus est possible en effet, comme nous nous plaçons à l'espérer pour le repos des peuples, elle n'est plus possible qu'à une seule condition : c'est que l'esprit de famille et de dynastie s'efface et disparaisse complètement devant l'esprit et devant l'intérêt national couronnés par la révolution, ou que l'esprit et l'intérêt national s'effacent, disparaissent et se subordonnent devant les pensées et devant les ambitions de famille. Il n'y aura de paix que là. Or, dans cette affaire, comme dans toutes les affaires de la France, pour qui êtes-vous? Et lequel des deux intérêts voulez-vous qui se sacrifie? Est-ce celui de la France? Félicitez-vous avec le cabinet des Tuileries : il a marié un fils du roi! Est-ce celui de la dynastie? Affligez-vous et inquiétez-vous avec nous : le cabinet des Tuileries a relâché les alliances de la Révolution, engagé la France, aventuré la paix, semé les rivalités, amorcé la guerre civile en Espagne, amassé les nuages sur le continent, assombri l'avenir, tiré l'épée diplomatique, non pour une cause, mais pour une dot de difficultés.

Cette dot pèsera autant sur le cabinet des Tuileries que sur le pays, et toute cette affaire se caractérise en deux mots pour nous : une témérité malheureuse et une étourderie trompée.